

# Ofi Invest Convertibles Euro X

FRO013253416

31/03/2026

 Commercialisé en 

 Étoiles Six Financial Information<sup>(2)(3)</sup>

Obligations convertibles euro

## Orientation de gestion

Le FCP vise une performance annualisée, nette de frais, supérieure à celle de l'indice Refinitiv Convertible Bond Eurozone Hedged (EUR), coupons réinvestis, par une gestion active sur une durée de placement recommandée de 3 ans.

## Principales caractéristiques

Date de création de la part  
**30/06/2017**

Date de lancement de la part  
**30/06/2017**

Société de gestion  
**Ofi Invest Asset Management**

Forme juridique  
**FCP**

Classification AMF  
**Fonds mixte**

Affectation du résultat  
**Capitalisation**

Fréquence de valorisation  
**Journalière**

Ticker Bloomberg  
**EGAECEX**

Publication des VL  
**www.ofi-invest-am.com**

Frais de gestion maximum TTC  
**0,40%**

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation  
**0,39%**

Indice de référence  
**Refinitiv Convertible Bond Eurozone Hedged (EUR)**



▶ Actif net du fonds	53,50 M€
▶ Actif net de la part	53,49 M€
▶ Valeur liquidative	11 009,13 €
▶ Performance mensuelle <sup>(1)</sup>	<b>Fonds</b>
	<b>Indice</b>
	-3,61%
	-3,31%



### ▶ Gérants



Olivier Ravey


 Nancy Scribot  
Blanchet

Les équipes sont susceptibles d'évoluer



### ▶ Profil de risque<sup>(3)</sup>



### ▶ Durée de placement recommandée

Supérieur à 3 ans



### ▶ SFDR<sup>(3)</sup> Article 8

	<b>Fonds</b>	<b>Univers</b>
▶ Notation ESG <sup>(3)</sup>	6,39	6,15
▶ Couverture note ESG	88,68%	92,17%

(1) Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont calculées sur la base de la valeur liquidative et sont nettes de tous les frais applicables au fonds. L'indice de référence est calculé dividendes/coupons inclus. (2) Les références à un classement, un prix ou un label ne préjugent pas des résultats futurs de ces derniers/du fonds ou du gestionnaire. (3) Pour toute définition veuillez vous référer à la page « Glossaire » en fin du document.

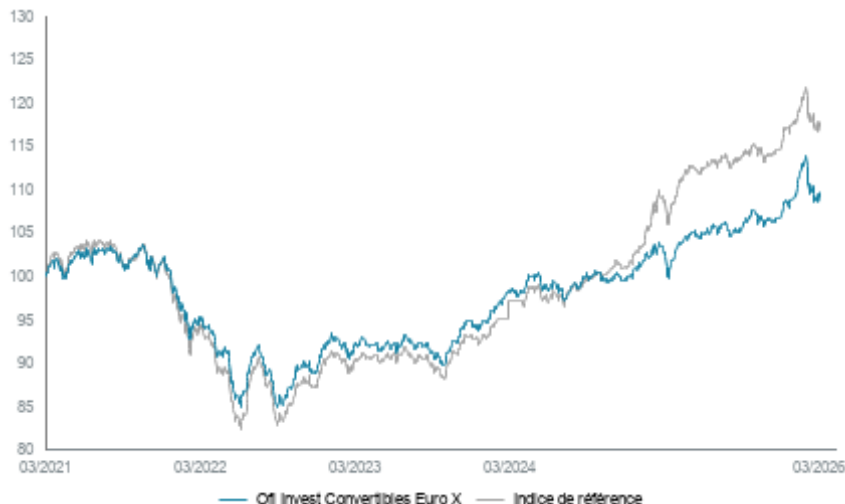
# Ofi Invest Convertibles Euro X

FR0013253416

31/03/2026

Performances & risques

## Évolution de la performance<sup>(1)</sup>(base 100 au 31/03/2021)



## Performances cumulées<sup>(1)</sup>

En %	Fonds	Indice	Relatif
Da*	2,57	2,58	-0,01
1 mois	-3,61	-3,31	-0,30
3 mois	2,57	2,58	-0,01
6 mois	3,93	3,50	0,42
1 an	7,01	8,69	-1,68
2 ans	11,41	21,34	-9,93
3 ans	18,80	30,17	-11,37
5 ans	9,67	17,79	-8,12
8 ans	13,19	26,57	-13,38
10 ans	-	-	-

\*Da : début d'année

## Performances annuelles<sup>(1)</sup>

En %	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Fonds	-	-	-8,89	7,74	4,30	0,35	-12,75	6,85	5,17	7,21
Indice	-	-	-5,18	7,57	6,06	-0,25	-14,18	6,89	8,46	13,61
Relatif	-	-	-3,70	0,17	-1,76	0,60	1,42	-0,04	-3,29	-6,40

## Performances mensuelles<sup>(1)</sup>

%	Jan.	Févr.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	sept.	Oct.	Nov.	Déc.
2022		-2,50	-1,04	-1,31	-2,36	-6,65	6,07	-1,45	-4,60	2,43	2,98	-1,19
2023	4,02	-0,37	0,36	0,10	-1,21	1,22	0,94	-0,97	-1,09	-1,45	3,09	2,17
2024	0,07	1,47	2,22	-0,37	2,01	-1,72	0,25	0,79	0,64	-0,42	0,32	-0,15
2025	1,75	1,22	-0,21	0,72	1,53	0,11	0,63	-0,36	0,31	1,49	-0,39	0,23
2026	1,98	4,35	-3,61									

## Principaux indicateurs de risques<sup>(3)</sup>

En %	Volatilité		Perte Maximale		Délai de recouvrement		Tracking error	Ratio d'info	Ratio de sharpe	Bêta	Alpha
	Fonds	Indice	Fonds	Indice	Fonds	Indice					
1 an	5,83	5,36	-4,56	-4,16	-	-	1,88	-0,83	0,91	1,02	-0,04
3 ans	4,96	5,02	-4,56	-4,16	-	-	2,26	-1,38	0,51	0,88	-0,04
5 ans	5,92	6,39	-18,22	-20,98	889	955	2,05	-0,69	-0,07	0,87	-0,02
8 ans	6,16	6,35	-18,22	-20,98	889	955	1,93	-0,74	0,06	0,92	-0,02
10 ans	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Source : Six Financial Information

(1)Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. La valeur d'un investissement dans l'OPC peut fluctuer à la hausse comme à la baisse. Les performances sont calculées sur la base de la valeur liquidative et sont nettes de tous les frais applicables au fonds. Le calcul de performance des indices composés de plusieurs indices est rebalancé tous les mois et prend en compte les coupons/dividendes. (3)Pour toute définition veuillez vous référer à la page « Glossaire » en fin du document.

# Ofi Invest Convertibles Euro X

FR0013253416

31/03/2026



Structure du portefeuille

## ► Répartition sectorielle<sup>(4)\*</sup>

En %	Fonds
Biens et services industriels	24,6
Technologie	12,0
Immobilier	10,3
Produits et services de consommation	8,1
Santé	7,8
Energie	7,4
Construction et matériaux	6,7
Services aux collectivités	4,9
Produits chimiques	4,5
Voyages et loisirs	4,0
Télécommunications	3,6
Aliments, boissons et tabac	1,5
Services financiers	1,3
Ressources de base	1,3
OPC	-
Dispo/Liquidités investies	2,0

## ► Répartition géographique

En %	Fonds
France	31,3
Allemagne	22,3
Pays-Bas	18,7
Italie	15,3
Espagne	7,4
EMEA	1,7
Autriche	1,3
OPC	-
Dispo/Liquidités investies	2,0

## ► Répartition par notation long terme (hors OPC/Liquidités/Dérivés)

Perception du risque de crédit	En %	Fonds
- Risqué	AAA	-
	AA	-
	A	37,6
	BBB	47,4
	BB	8,4
	B	1,1
	CCC	-
	CC	-
	C	-
	D	-
+ Risqué	NR	5,4

## ► Profil / Chiffres clés<sup>(3)</sup>

Nombre d'émetteurs	43
Notation moyenne	BBB
Maturité moyenne	3,48
Spread moyen	244,44
Sensibilité crédit	1,87
Sensibilité taux	1,77
Rendement à maturité (%)	-1,83

(3) Pour toute définition veuillez vous référer à la page « Glossaire » en fin du document. (4) Les valeurs et secteurs sont présentés à titre indicatif et peuvent être absents du portefeuille à certaines périodes. Ceci ne représente pas une recommandation à l'achat ou à la vente. \*Pour les fonds Ofi Invest High Yield 2029, Ofi Invest High Yield 2027, FGV High Yield Euro B, Ofi Invest Euro High Yield et Afer Euro High Yield, les titres inclus dans « Autres financières » sont investis dans des sociétés immobilières. La maturité est définie à la 1ère date de call.

## Ofi Invest Convertibles Euro X

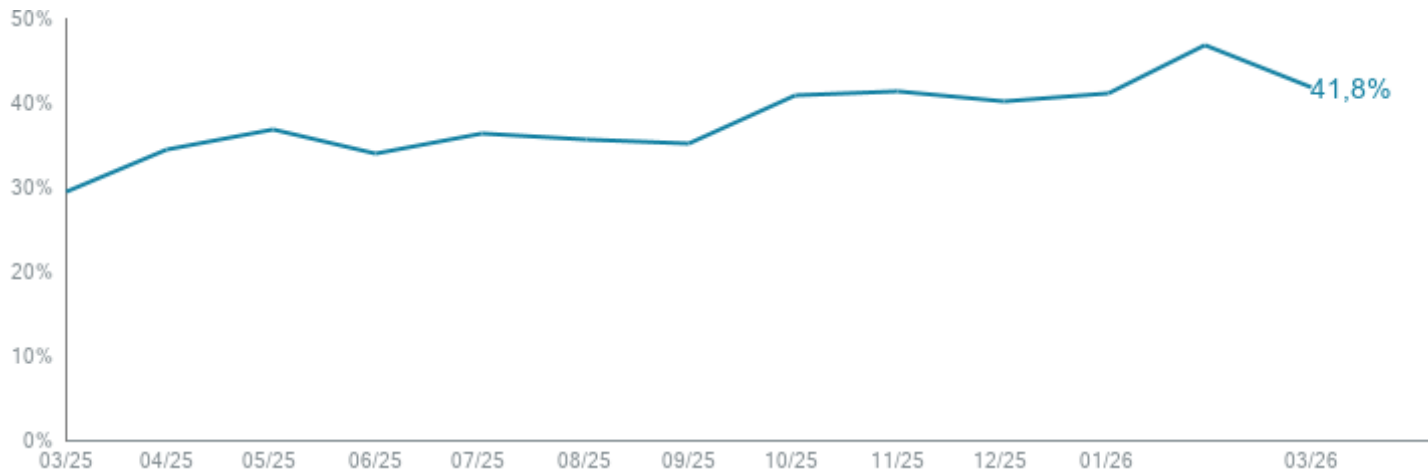
FR0013253416

31/03/2026

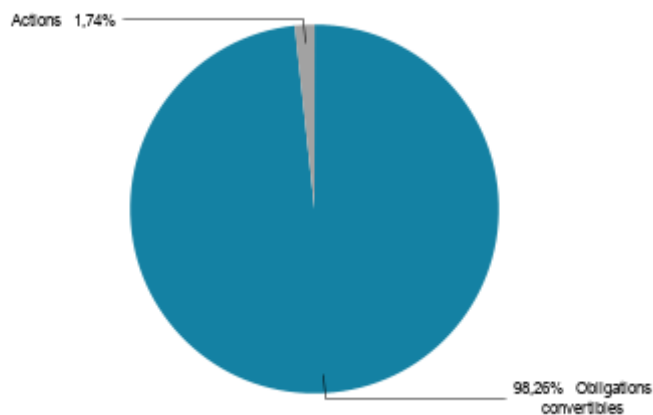


Structure du portefeuille

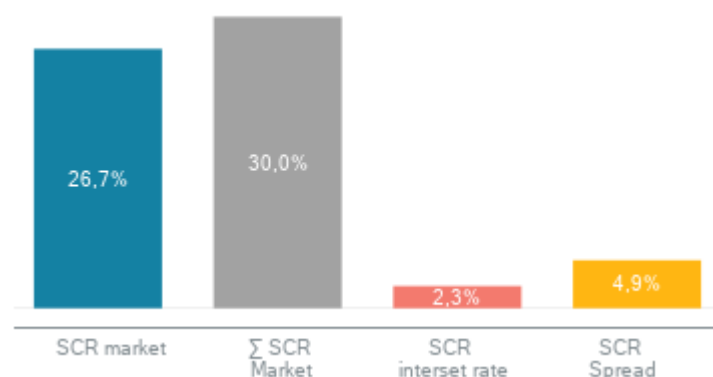
### Évolution de la sensibilité actions sur 1 an glissant (Pas mensuel)<sup>(3)</sup>



### Répartition par classe d'actifs (hors liquidités)



### Solvency Capital Requirement<sup>(3)</sup>



### Répartition par devise (hors OPC)

En %	Exposition	Couverture
EUR	90,69	-
USD	7,29	-7,35

(3) Pour toute définition veuillez vous référer à la page « Glossaire » en fin du document.

## Ofi Invest Convertibles Euro X

FR0013253416

31/03/2026



### ► Commentaire de gestion

Le conflit entre les États-Unis, Israël et l'Iran, débuté le 28 février, a dominé les marchés tout au long du mois de mars. La fermeture du détroit d'Ormuz, par lequel transite environ 20% de l'approvisionnement mondial en pétrole, a provoqué une envolée du Brent de plus de 60%, avec des prix dépassant 100\$ par baril. Sur les matières premières, l'or a atteint un pic à 5 416\$ l'once, avant de corriger, et l'aluminium a progressé de 12%.

Aux États-Unis, dans un contexte d'incertitude accrue liée au conflit au Moyen-Orient, la Fed a maintenu son taux directeur à 3,75% pour le deuxième statu quo consécutif. Les données macro envoient en effet des signaux contrastés : le PIB T4 2025 a déçu (+0,7% annualisé), et les NFP de février sont ressorties en forte contraction à -92k (vs +55k attendus), avec un taux de chômage en hausse à 4,4%. À l'inverse, les ISM Manufacturier et Services surprennent positivement (respectivement 52,7 et 56,1), et le CPI de février s'établit à +2,5% en ligne avec le consensus. Le choc énergétique lié à la fermeture du détroit d'Ormuz fait peser un double risque sur l'inflation et la croissance.

En Europe, la BCE a également maintenu ses taux directeurs inchangés, une décision unanime. Christine Lagarde a adopté un ton neutre tout en soulignant que le conflit au Moyen-Orient créé un risque de hausse pour l'inflation et de baisse pour la croissance. Les nouvelles projections tablent sur une inflation core à 2,6% en 2026 et une croissance de 0,9%, révisée en baisse de 0,3 point. Les PMI composites flash de mars ressortent en recul à 50,5, au plus bas depuis 10 mois. Le PIB T4 2025 est confirmé à +0,2% QoQ, +1,2% en glissement annuel.

En Chine, les PMI de mars progressent, avec un PMI manufacturier à 50,4 et un PMI composite à 50,5, en nette amélioration par rapport aux 49,0 du mois précédent. Au Japon, la BoJ a maintenu ses taux inchangés à 0,75%, signalant sa prudence face à la hausse des prix de l'énergie. Le PIB T4 2025 a été révisé à la hausse à +1,3% YoY.

Dans ce contexte, les marchés actions subissent des fortes corrections : -5% pour le S&P500, -3,9% pour le Nasdaq Techno, en Europe, -7,5% pour le Stoxx 600, et en Asie, -13,2% pour le Nikkei, -6,9% pour le Hang Seng, et -19% pour le Kospi. Côté crédit, le X-Over 5Y européen et le CDX HY 5Y américain s'écartent respectivement de 93bp à 353bp et 58bp à 387bp, les taux 10 ans allemands et US finissant le mois également à la hausse à respectivement 3,00% (+36bp) et 4,32% (+38bp). Quant aux obligations convertibles, en mars, le fonds OFI INVEST CONVERTIBLES EURO a généré -361 bp, tandis que son indice de référence, le Refinitiv Eurozone Hedged, a quant à lui généré -331 bp.

Compte tenu de l'actualité géopolitique et de la baisse des marchés, le marché primaire Convertibles en Europe s'est totalement fermé, aucune émission n'ayant eu lieu sur la zone. Ainsi, le montant émis depuis le début de l'année s'élève à €4,5bn, toutefois en hausse de 80% vs mars 2025.

Sur la période, les secteurs qui contribuent positivement sont : Energy (+97bp), Chemicals (+21bp), alors que les secteurs Construction (-65bp), Real Estate (-71bp) et Industrial (-167bp) contribuent négativement.

Concernant les performances en ligne à ligne, les contributions négatives proviennent de Spie (-37bp), Safran (-36bp), Accor (-28bp), Legrand (-26bp).

A contrario, les contributions positives proviennent de Eni (+74bp), Saipem (+24bp), Evonik (+22bp).

## Ofi Invest Convertibles Euro X

FR0013253416

31/03/2026

### ► Caractéristiques additionnelles

Date de création du fonds	30/06/2017
Principaux risques	L'investissement sur le produit ou la stratégie présente des risques spécifiques qui sont présentés en détail dans le Prospectus de l'OPC disponible sur : <a href="https://www.ofi-invest-am.com/fr">https://www.ofi-invest-am.com/fr</a> .
Date dernier détachement	-
Montant net dernier détachement	-
Commissaires aux comptes	PwC
Devise	EUR (€)
Limite de souscription	12:00
Limite de rachat	12:00
Règlement	J + 2
Investissement min. initial	1 Part
Investissement min. ultérieur	1 Part
Libellé de la SICAV	-
Libellé du compartiment	-
Valorisateur	Caceis Fund Administration
Dépositaire	Caceis

# Ofi Invest Convertibles Euro X

FR0013253416

31/03/2026

Glossaire

ALPHA

L'alpha est égal à la performance moyenne du produit, c'est à dire la valeur ajoutée du gérant après avoir retranché l'influence du marché que le gestionnaire ne contrôle pas. Ce calcul est exprimé en pourcentage.

BETA

Le Beta est un indicateur qui correspond à la sensibilité du fonds par rapport à son indice de référence. Pour un bêta inférieur à 1, le fonds sera susceptible de baisser moins que son indice, si le bêta est supérieur à 1 le fonds sera susceptible de baisser plus que son indice.

DÉLAI DE RECouvreMENT

Le délai de recouvrement (exprimé en jours) est le nombre de périodes nécessaires pour récupérer des pertes subies lors d'une perte maximum. Le critère perte maximum, affiche la perte de performance la plus importante que le fonds ait connu.

SFDR

La SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) est une réglementation qui vise à promouvoir la durabilité dans le secteur de la finance en Europe. Elle propose notamment une typologie permettant de mieux identifier les actifs relevant de la finance durable, au travers de trois catégories notamment : les fonds article 6, article 8 et article 9.

SRI

Le SRI (Synthetic Risk Indicator) est l'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant la durée de placement minimum recommandée.

SRRI

Le SRRI (Synthetic Risk & Reward Indicator : Indicateur de risque fondé sur la volatilité sur une période de 260 semaines). Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à cet OPC n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

RATIO D'INFORMATION

Le ratio d'information est un indicateur de la surperformance ou sous-performance d'un fonds par rapport à son indice de référence. Un ratio d'information positif indique une surperformance. Plus le ratio d'information est élevé, meilleur est le fonds. Le ratio d'information indique dans quelle mesure un fonds s'est mieux comporté qu'un indice en tenant compte du risque couru.

RATIO DE SHARPE

Le ratio de Sharpe mesure l'écart de rendement d'un portefeuille par rapport au taux de rendement d'un placement sans risque (prime de risque), divisé par un l'écart type de la rentabilité de ce portefeuille (volatilité). Un ratio de Sharpe élevé est un bon indicateur.

SCR

Le Solvency Capital Ratio (SCR) est un ratio réglementaire qui mesure le niveau de fonds propres qu'un assureur doit détenir pour couvrir l'ensemble de ses risques, avec un niveau de confiance de 99,5 % sur un an. Il vise à garantir la capacité de l'assureur à faire face à des événements extrêmes et à protéger les assurés.

SENSIBILITÉ ACTIONS

Le delta d'un fonds convertibles mesure la sensibilité de sa valeur aux variations du prix des actions sous-jacentes. Il indique la part d'exposition action du fonds : un delta de 0,5 signifie que le fonds réagit comme s'il détenait 50% d'actions

ÉTOILES SIX FINANCIAL

La notation repose sur l'analyse du rendement et du risque de chaque fonds au sein de sa catégorie Europerformance, à partir de trois années d'historique au minimum. Un score est calculé en comparant la performance et la volatilité du fonds à celles de son indice de catégorie, puis transformé en nombre d'étoiles selon un classement en quintiles. Une notation « junior » est appliquée aux fonds disposant de 2 à 3 ans d'historique, en reliant leurs performances à celles de leur indice pour atteindre les 3 ans requis. Les catégories ou fonds jugés trop hétérogènes, insuffisamment documentés ou présentant un historique incomplet sont exclus du processus.

PERTE MAXIMALE

La perte maximale (max drawdown) correspond au rendement sur la période de placement le plus mauvais possible. Elle indique la perte maximale qu'un investisseur aurait pu subir s'il avait acheté le fonds au plus haut de la période d'observation et l'avait vendu au plus bas durant cette période.

TRACKING ERROR

L'écart de suivi (tracking error) est la mesure du risque relatif pris par un fonds par rapport à son indice de référence. Elle est donnée par l'écart type annualisé des performances relatives d'un fonds par rapport à son indice de référence. Plus elle est faible, plus le fonds possède un profil de risque proche de son indice de référence.

VOLATILITE

La volatilité désigne l'écart-type annualisé des rendements d'une série historique (fonds, indice). Elle quantifie le risque d'un fonds : elle donne une indication de la dispersion des rendements de ce fonds autour de la moyenne de ses rendements. La volatilité typique d'un fonds monétaire est inférieure à 1%. Elle est de l'ordre de 0,4% (on parle également de 40 points de base de volatilité) pour ces fonds. En revanche, la volatilité d'un fonds actions, classe d'actif plus risquée, est souvent supérieure à 10%.

## Ofi Invest Convertibles Euro X

FR0013253416

31/03/2026

### ► Disclaimer général

Cette communication publicitaire est établie par Ofi Invest Asset Management, société de gestion de portefeuille (APE 6630Z) de droit français agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous l'agrément n° GP92012 – n° TVA intracommunautaire FR51384940342, Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 71 957 490 euros, dont le siège social est situé au 127-129, quai du Président Roosevelt 92130 Issy-les-Moulineaux, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 384 940 342. Elle ne saurait être assimilée à une activité de démarchage, à une quelconque offre de valeur mobilière ou instrument financier que ce soit ou de recommandation d'en acheter ou d'en vendre. La source des données du présent document est Ofi Invest Asset Management sauf mention contraire. Ce document contient des éléments d'information et des données chiffrées qu'Ofi Invest Asset Management considère comme fondés ou exacts au jour de leur établissement. Pour ceux de ces éléments qui proviennent de sources d'information publiques, leur exactitude ne saurait être garantie. Cette communication publicitaire ne donne aucune assurance de l'adéquation des produits ou services présentés à la situation ou aux objectifs de l'investisseur et ne constitue pas une recommandation, un conseil ou une offre d'acheter les produits financiers mentionnés. Ofi Invest Asset Management décline toute responsabilité quant à d'éventuels dommages ou pertes résultant de l'utilisation en tout ou partie des éléments y figurant. La valeur d'un investissement sur les marchés peut fluctuer à la hausse comme à la baisse, et peut varier en raison des variations des taux de change. En fonction de la situation économique et des risques de marché, aucune garantie n'est donnée sur le fait que les produits ou services présentés puissent atteindre leurs objectifs d'investissement. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les fonds présentés dans cette communication publicitaire peuvent ne pas être enregistrés dans toutes les juridictions. Les fonds peuvent faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou dans certains pays en vertu des réglementations nationales applicables à ces personnes ou dans ces pays. La politique de réclamation est disponible sur le site [www.ofi-invest-am.com](http://www.ofi-invest-am.com). Le gestionnaire ou la société de gestion peut décider de cesser la commercialisation de ses organismes de placement collectif conformément à l'article 93 bis de la directive 2009/65/CE et à l'article 32 bis de la directive 2011/61/UE. Aucune reproduction, partielle ou totale, des informations contenues dans ce document n'est autorisée sans l'accord préalable de son auteur.